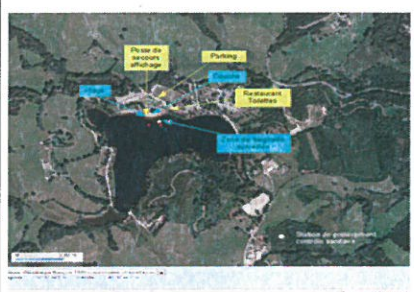


Profil de baignade – Étang du Ponty

Profil de baignade de l'étang du Ponty					 Eau de baignade de bonne qualité 5 étoiles 4 étoiles 3 étoiles 2 étoiles 1 étoile	
Profil élaboré le : 19 août 2011					Date de MAJ : 2015	
Caractéristiques de la baignade					Schéma de la zone de baignade	
Nom de la baignade : Ponty Commune : Ussel Département : Corrèze Région : Limousin Responsable de l'eau de baignade : Eric CARAMINOT Responsable du service cadre de vie (05 55 46 54 35) Période d'ouverture : 01 juillet au 31 août Heures de surveillance : Tous les jours de 14 h à 19 h sauf le mardi Fréquentation moyenne : 90 personnes par jour Équipements : Poste de secours - 4 WC - 2 urinoirs - 1 douche Accessibilité aux animaux : Non Autres activités : Pêche						
Historique de la qualité de l'eau					Photo de la zone de baignade	
Qualité de l'eau au cours des dernières années						
2007	2008	2009	2010	2011		
A	B	B	B	A		
A : eau de bonne qualité – B : eau de qualité moyenne – C : Eau pouvant être momentanément polluée D : eau de mauvaise qualité Selon la directive n°76-160						
Liste des épisodes de pollution au cours des 5 dernières années					Carte de la zone d'étude	
Année	Date	Type de pollution	origine	Interdiction de la baignade		
2011	09-août	Cyanobactéries = 107 868 cellules/ml		oui (à compléter)		
2010	09/août	Cyanobactéries = 174 375 cellules/ml		oui (à compléter)		
2009	10/août	Cyanobactéries = 66 416 cellules/ml		non		
2008	20/août	Cyanobactéries = 20 264 cellules/ml		non		
2007	13/août	Cyanobactéries = 656934 cellules/ml		oui (à compléter)		
Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion						
Diagnostic			Gestion préventive des pollutions			Plan d'actions
Sources de pollution avérées	Impacts	Distance de la zone de baignade	Indicateurs de suivi	Actions	Gestion de crise	Mesures de réduction des pollutions
Aucune	/	/	/	/	/	Sans objet
Sources de pollution potentielles	Impacts	Distance de la zone de baignade	Indicateurs de suivi	Préconisations	Gestion de crise	Mesures préventives de réduction des pollutions
Élevage			Observations visuelles quotidiennes mesures T°C : eau, relevés vents, odeurs et couleur eau	Gestion durable du plan d'eau et du bassin versant	Si dégradation de l'eau, cumul de précipitations de 30 mm sur 3 jours ou accidents : interdiction temporaire de la baignade (arrêté municipal) affichage « aujourd'hui baignade interdite pour cause de » et suivi analytique si nécessaire	Vidange hiver 2012/2013 suivie d'un assec du 10/11/2012 au 15/03/2013 Abaissement hivernal d'environ 1 m chaque hiver
Pêche						
Oiseaux						
Eaux usées						
Eaux pluviales						